

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

Journal communautaire de Kamouraska VOL. 15 N° 5 OCTOBRE 2014



Photo : Manon Ouellet

Écol'O'jardin : une récolte abondante pour nos jeunes agriculteurs!

Page 2

CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347
www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

L'équipe de :



Louise Caron et Claude Leclerc
propriétaires

imprimerie.pretexte@videotron.ca

197, Route 230 Ouest
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél.: 418 492-1170
Télééc. : 418 308-0588

Déjà un an pour le projet Écol'O'jardin de Kamouraska et un nouveau partenaire pour la prochaine année.



En septembre 2013 le comité famille de Kamouraska initiait le projet Écol'O'jardin à Kamouraska, en partenariat avec l'organisme Kamouraska en forme. Le projet a vu le jour au parc du petit aboiteau. Trois bacs à jardin et une parcelle

de terre ont été mis à la disposition de nos jeunes écoliers. Que du bonheur à semer, désherber, arroser pour finalement préparer la fête des récoltes dans quelques semaines. La récolte sera bonne : céleris, betteraves, carottes, persil,

poireaux, pommes de terre!

Pour notre deuxième année, l'équipe jardin du comité famille pourra compter sur une aide supplémentaire. Cette année, nos deux enseignantes se joignent à nous pour mener à bien ce beau projet. Ensemble, nous contribuerons à transmettre aux jeunes l'importance d'une saine alimentation et le respect de la nature en cultivant un potager.

Un merci spécial aux jeunes du pavillon de l'Avenir de Rivière-du-Loup pour la construction des bacs et du composteur. Un merci à la tourbière Lambert pour le don du terreau. Et un immense merci à tous nos bénévoles qui contribuent, par leur implication, à la réalisation de ce projet.

Anik Corminboeuf

Présidente du Comité famille de Kamouraska

« Notre agent de développement, Benoît Randall est devenu un «papa» le 19 septembre dernier. En effet, Aline sa conjointe leur a donné une petite fille qui viendra leur faire prendre conscience que le développement c'est «drôlement»important ! »

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à Léane.

Des beaux becs de tous les Kamouraskois !!!

Richard et Huguette

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter : Développement Kamouraska 418 492-6523 poste 3
67, avenue Morel
Kamouraska, G0L 1M0

Prochaine date de tombée :
15 novembre 2014

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. et est publié à 400 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 20\$ par année, frais de poste et de manutention compris.

Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal

Rédactrice : Magdeleine M. Bossé
Infographie : Imprimerie Pré-Texte
Impression : Imprimerie Pré-Texte
Révision linguistique : Huguette Carretier et Claude Langlais

CULTURE

Le Semeur à Kamouraska



Le 13 septembre dernier avait lieu, à Kamouraska, une journée thématique gravitant autour de l'alimentation et de l'agriculture responsable.

La municipalité de Kamouraska et le Café Bistro Côté Est ont saisi l'occasion de célébrer et de féliciter un citoyen-artisan-semencier, M. Patrice Fortier, pour sa participation dans le documentaire

Le Semeur, dans lequel il était le sujet principal. Rappelons que le documentaire vient de recevoir le Grand prix canadien du jury lors de la 6^e édition du *Festival de cinéma Les Perséides en Gaspésie* pour son sujet singulier, la finesse de son approche et le portrait éblouissant du semeur Patrice Fortier de Kamouraska, nous rappelle Le Placoteux.¹

Pendant cette journée, les curieux étaient invités à visiter la ferme de Patrice : La société des plantes, pour ensuite se diriger au Café Bistro Côté Est pour assister à une conférence-causerie de Bobby Grégoire, du mouvement « Slow Food ». Suite à cela, un délicieux souper servi avec des ingrédients des producteurs locaux mettait à l'honneur les légumes de La société des plantes. Le clou de la soirée était, sans contredit, la présentation du documentaire *Le Semeur!* Réalisé par Julie Perron, ce documentaire nous fait voyager dans l'univers du semencier kamouraskois pour saupoudrer aux yeux des spectateurs la passion de cet artisan.

Nous sommes très heureux du grand succès qu'a connu cet événement culturel à Kamouraska.

Merci au mouvement « Slow Food », à Patrice Fortier, à Julie Perron, et surtout au Café Bistro Côté Est pour son ouverture d'esprit et son très grand dynamisme!

Benoit Randall
Agent de développement

¹ http://www.leplacoteux.com/index.asp?s=detail_actuallite&ID=143166#.VApbZ29YICc.facebook

LL Avec vous, là où ça compte TT

MALLETTE

SENCRL
Société de comptables professionnels agréés

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolyne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télé. : 418 492-9640

www.mallette.ca

IGA Saint-Pascal

400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0

tél. : (418) 492-2902
télé. : (418) 492-7566

André Tanguay
Propriétaire

courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

Matières et mémoires : le métal à l'honneur

L'exposition *Matières et mémoires*, produite par le Centre d'art de Kamouraska, propose une 5^e édition multidisciplinaire unique en son genre, sous la thématique « Dialogues d'artistes et d'artisans du métal ». Combinant métier d'art, photographie et installation sonore, cette exposition, sous le commissariat de Nathalie Le Coz, est présentée du 8 août au 26 octobre.

Les parterres d'institutions et d'entreprises, les places et les parcs, urbains et semi-urbains, accueillent un nombre grandissant de sculptures monumentales, souvent en métal, conçues pour durer. À la dimension purement conceptuelle qui initie l'aspect formel de l'œuvre, s'adjoint une dimension technique qui fait appel à la connaissance intime de la matière et de son comportement. La première dimension est celle de l'im-

pulsion créatrice de l'artiste, tandis que la seconde est le champ d'action de l'artisan. L'un et l'autre sont ainsi liés par la matérialisation de l'œuvre.

« *Matières et mémoires : dialogues d'artistes et d'artisans du métal* » met en vedette trois duos d'artistes et d'artisans travaillant le métal pour en faire des sculptures monumentales. Pierre Bourgeault s'associe à l'assembleur Ludovic Boney pour l'expérimentation de l'assemblage d'aluminium, alors que le laiton et l'aluminium sont les matières qu'on choisit de travailler l'artiste Michel Saulnier et le chaudronnier Bernard Paquet. Finalement, le coulage du bronze est expérimenté par le fondeur Denis Gagnon dans son association avec l'artiste Marc-André Fortier.

L'exposition intègre également les photographies d'Annabelle Fouquet, qui

mettent en lumière les artistes et artisans afin de découvrir l'humain derrière l'œuvre et les savoir-faire au-delà du processus créatif. S'ajoute aux métiers d'art et à la photographie, une installation sonore interactive créée spécialement pour l'exposition par Érick d'Orion et Frédérique Laliberté. En complément, une toile de fond musicale reproduisant des sons en atelier rappelle la présence indispensable de l'artisan.

Une exposition innovante et originale qui marie plusieurs disciplines artistiques afin de lever le voile sur des pratiques et des techniques nécessitant des savoir-faire précis!

Pour plus d'informations : 418 492-9458 ou www.kamouraska.org.

CENTRE SANTÉ LA GRAND VOILE

168, avenue Morel | Tél. : 418 492-2539 | www.lagrandvoile.ca

*Beau temps, mauvais temps, une évasion régénératrice.
Des soins personnalisés de qualité; massothérapie,
bains et enveloppements, soin des pieds.
un bien-être assuré
Solarium, terrasses et salon de repos*

OUVERT À L'ANNÉE



c a f é - b i s t r o - t e r r a s s e

*Avec vous depuis 10 ans,
Jean-Pierre Tirman
vous dit merci!*

Ouverture : 8h - 22h de mai à octobre
90, av. Morel, Kamouraska, G0L 1M0 - (418) 492-7365
www.cafeduclocher.com



Merci Kamouraska!



La Société canadienne de l'aquarelle est très heureuse d'avoir eu l'opportunité de pouvoir vous présenter le XXXI^{ème} Salon de l'aquarelle à Kamouraska pour la première fois de son histoire. Cette exposition annuelle de 101 aquarelles fait cette année une tournée provinciale dans huit villes au Québec.

Si nous avons pu venir vous la présenter ici, c'est grâce à l'appui de votre conseil municipal et plus particulièrement de M. Richard Préfontaine, maire de Kamouraska et de M. Michel Lavoie, conseiller et responsable du Symposium de Kamouraska qui nous ont accueillis et nous ont soutenus tout le long de cette présentation.

Un gros merci à toutes les personnes qui nous ont aidés, aux bénévoles et aux nombreux visiteurs! Les gens de Kamouraska sont merveilleux et votre coin de pays l'est aussi.

Marthe Préfontaine SCA

Kamouraska, le 2 septembre 2014

Quelle chance nous avons eu de recevoir la Société Canadienne de l'aquarelle à Kamouraska. Mme Gisèle Rivard artiste réputée et généreuse nous faisant faire une visite guidée du salon. Elle nous a enseigné une multitude d'éléments sur la technique et la composition. Nous avons tous beaucoup apprécié.

De plus, nous avons eu la possibilité de voir une démonstration haute en couleur de M. Jacques Hébert. Cet artiste n'a plus besoin de présentation et de nombreuses personnes s'étaient déplacées pour l'événement.

J'aimerais remercier Mme Marthe Préfontaine pour son implication et son bénévolat au sein de la Société. Elle nous a permis de mieux connaître l'aquarelle ici dans la région. Nous avons été bouche bée devant tant de beauté.

Francine Ouellet



Expériences Kamouraska



Expériences Kamouraska : les quatre sorties bien planifiées ont été réussies. Des autobus remplis à chacune des sorties avec un nombre croissant à chaque fois, 16 personnes à la première et 20 à la dernière. Le beau temps a aidé énormément. Un plus pour profiter des panoramas du littoral, du piémont et du Haut-Pays et pour les interpréter. Les gens ont apprécié de goûter le Kamouraska, un moment fort de la journée pour nos visiteurs : le pique-nique terroir au belvédère de Saint-Pacôme.

Même si les informations données étaient nombreuses, les gens ont apprécié. Le fait de jouer entre l'histoire vraie et la légende permet de s'amuser tout en apprenant beaucoup. D'ailleurs, on tisse de beaux liens pendant la journée avec les gens venant de l'extérieur et les gens d'ici qui redécouvrent le Kamouraska. La clientèle se compose d'ailleurs à moitié de gens de la région et de gens de l'extérieur. Ceux-ci apprécient l'accès privilégié au territoire tout au long de la journée en étant en contact avec du « vrai monde » de la place.

La collaboration des municipalités et des différents partenaires de cette Expérience a été une clé de succès déterminante. On a constaté en direct l'importance de la collaboration avec des municipalités comme Kamouraska. Par exemple, la visibilité dans La Marée Montante a permis d'aller chercher quelques visiteurs supplémentaires qui y ont puisé l'information.

Plusieurs visiteurs d'un peu partout au Québec sont venus au Kamouraska expressément pour faire le Tour guidé d'Expériences Kamouraska et en ont profité pour prolonger leur séjour dans la région, un peu plus d'affluence dans nos belles municipalités, nos hébergements et lieux de restauration.

Alexandre Bibeau
Agent de développement
Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska

Merci à toi Benoit, notre agent de développement qui a demandé un résumé de ces belles sorties, été 2014

NOMINATION

Un homme d'expérience se greffe à l'équipe de Norbert Morin



M. Claude Langlais

cer la nomination de M. Claude Langlais à titre d'attaché politique au bureau de Saint-Pascal pour desservir la MRC de Kamouraska et des environs.

M. Langlais a été maire de la municipalité de Kamouraska pendant 8 années (2005-2013), dont 4 années à titre de préfet suppléant de la MRC de Kamouraska. De plus, il a occupé le poste de président de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup.

« En politique, pour être efficace, il faut être sur le terrain et connaître les réalités. En ce sens, Claude incarne bien ma philosophie et mettra son expérience politique et sa connaissance du comté au service des citoyens et citoyennes », de déclarer Norbert Morin.

M. Langlais, ainsi que les autres membres de l'équipe, peuvent être rejoints

au 1 866 774-1893.

L'équipe complète est composée de :

Madame Mélanie Bernier, adjointe administrative et responsable de l'agenda ;

Madame Amelie Ringuet, attachée politique et responsable du budget support à l'action bénévole ;

Monsieur Kevin Morin, attaché politique et attaché de presse ;

Madame Mireille Thibault, attachée politique et responsable des deux bureaux de comté.

Source :

Kevin Morin

Attaché politique

Bureau du député Norbert Morin

Tél. : 418 234-1893

Saint-Pascal, le 5 septembre 2014 – Le député de Côte-du-Sud est fier d'annon-

Mieux se connaître, pour mieux avancer.

Desjardins
Caisse du Centre de Kamouraska



Transport Collectif et Adapté - MRC de Kamouraska

Pour vos sorties de tous genres
Études - Magasinage - Rendez-vous médicaux
Activités sociales et autres...
Plusieurs possibilités s'offrent à vous
Transports Sécuritaires et économiques

Pour information
et réservation
Communiquez au
418 856-5856

L'essayer c'est l'adopter!

CONSEIL MUNICIPAL DE KAMOURASKA



Résumé du procès-verbal de la séance du conseil tenue le lundi, 4 août 2014

Tous les membres du conseil formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine. Mychelle Lévesque agit à titre de directrice générale et secrétaire trésorière. Le maire remercie toutes les personnes présentes et ouvre la réunion.

Règlement de zonage : Il a été résolu que le présent règlement portant le numéro 2014-05 soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit : Le règlement de zonage numéro 1991-02 est modifié et remplacé par ce qui suit : Les galeries, balcons, porches, auvents, vérandas, avant-toit, fenêtres en baie, marquises et escaliers extérieurs conduisant au rez-de-chaussée seulement, pourvu que l'empiètement dans la cour avant n'excède pas deux mètres (2,0 m) et qu'une distance minimale de deux mètres (2,0 m) soit respectée avec les limites latérales de l'emplacement. Adopté le 4 août 2014.

- **Embauche temporaire :** Il a été résolu que monsieur Bernard Anctil, soit embauché de façon temporaire, en remplacement de monsieur Christian Madore, qui a démissionné de son poste de Responsable des Travaux publics en date du 8 juillet dernier.
- Il a été résolu que la municipalité de Kamouraska demande à notre assureur d'augmenter la couverture d'assurance-responsabilité civile qui passerait de 2 000 000,00M\$ à 4 000 000,00M\$.

Coût de l'augmentation : 704,00 \$ + taxes.

- Il a été résolu que la municipalité accepte la proposition d'honoraires professionnels déposée par Inspec-Sol pour l'échantillonnage aux nouveaux puits d'alimentation d'eau potable suite au déversement de diésel survenu en juillet 2013. Coût : 6 155,00 \$ + taxes applicables.
- Le maire adresse des félicitations au président du Symposium de peinture du Kamouraska, monsieur Michel Lavoie, et il donnera un suivi sur les odeurs désagréables (plage et stationnement au quai).
- Entente intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles. Il a été résolu de ratifier les termes et conditions de l'entente intermunicipale pour la collecte et le transport regroupés des matières résiduelles à intervenir entre la Ville de Saint-Pascal et les municipalités de Kamouraska, Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Denis-de-La Bouteillerie, Saint-Germain et Saint-Philippe-de-Néri pour les années 2015 et 2016; de mandater le maire, Monsieur Richard Préfontaine et la directrice générale, madame Mychelle Lévesque, à signer, pour et au nom de la municipalité de Kamouraska, ladite entente.

- Il a été résolu d'accepter l'offre de services déposée par monsieur Gilles Thibault, agronome, datée du 1er août 2014, visant la préparation d'une demande d'exclusion auprès de la CP-TAQ sur les lots 4 006 955, 4 006 954P, 4 007 602P dans le dossier du développement résidentiel. Coût : 4 500,00 \$ + taxes applicables. Advenant la tenue d'une rencontre publique auprès de la CPTAQ, un montant additionnel de 3 000,00 \$ + taxes applicables sera ajouté à l'offre de service.

Période de questions

- Remerciements pour la tenue du concert + hébergement des chanteurs de la chorale. Initiative à refaire.
- Odeurs nauséabondes : odeurs disparues en juillet
- Relocalisation du panneau sur la Route du Cap Taché (à faire.)
- Interrogation sur la démission de monsieur Christian Madore.
- Interrogations sur les résultats des prélèvements faits par Enviro-Lab.
- Taille des rosiers sur l'Avenue Leblanc (1 mètre du chemin).

Levée de la séance

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le lundi, 8 septembre 2014

Malgré deux absences, les membres du conseil formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine. Mychelle Lévesque agit à titre de directrice générale et secrétaire trésorière.

- Contrat de travail de Jérôme Drapeau.

Il a été résolu que le contrat de travail de Jérôme Drapeau, adjoint aux Travaux Publics, soit adopté en date de la signature entre les parties. Il a donc **été résolu que** la municipalité de Kamouraska demande à la MRC de Kamouraska de nommer Jérôme Drapeau, adjoint aux Travaux

Publics comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC, cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux

personnes ou aux biens. Copie de cette résolution sera acheminée à la MRC et qu'elle annule la résolution numéro 14-04-57 adoptée le 14 avril 2014.

- Avis de motion **est présenté** qu'à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement décrétant des travaux de réfection et d'entretien des chemins municipaux et/ou des ponts.
- Résolution d'autorisation pour demande d'un permis de boisson pour vendre lors de l'activité reconnaissance des bénévoles qui se tiendra le 9 octobre 2014. Coût : 84,00\$
- **Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska accepte l'offre de services déposée par Services Sanitaires Roy Inc. concernant le traitement des matières résiduelles de la municipalité pour l'année 2015. Coût : 38,59 \$/t.m. Les taxes ne sont pas incluses.
- La municipalité de Kamouraska autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à demander des soumissions sur invitation pour la vidange des fosses septiques applicables aux années 2015 et 2016.
- La municipalité autorise monsieur Dany Bossé, conseiller municipal, à siéger au Comité Consultatif d'Urbanisme pour une période de deux (2) ans. Ce nouveau mandat s'applique à titre de représentant de la municipalité.
- **Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska demande au Ministère des Transports de procéder à des modifications à la signalisation existante sur la route 132 (avenue Morel) concernant la Route Verte. Elle souhaite que la pancarte FIN installée sur la rue Massé, à l'intersection avec l'avenue Morel, soit remplacée par une Flèche indiquant que la Route verte se poursuit vers l'Est

sur la route 132. Cette demande vise un incitatif aux cyclistes à visiter les commerces locaux.

DOSSIERS CCU :

- 1) Demande de certificat d'autorisation déposée par monsieur Jean-François Gosselin et madame Marie Pratte du 26, av. Chassé visant des travaux de réfection de la résidence secondaire. Accepté avec recommandations.
- 2) Demande de certificat d'autorisation déposée par madame Manon Tremblay du 177, av. Morel visant des travaux d'abattage d'un arbre (érable argenté). Accepté.
- 3) Suivi au dossier : Mario Pelletier et Lucie Bérubé. Accepté pour échantillons reçus et attente pour les éléments manquants.
- 4) Demande de certificat d'autorisation déposée par Alexandre Navarre du 30, av. Chassé visant des travaux de réfection du revêtement de la toiture existante et travaux de solage pour le garage. Accepté pour le garage et précisions demandées pour la toiture et la cheminée.
- 5) Demande de certificat d'autorisation déposée par Gilles Michaud du 11, rue Routhier visant des travaux de remplacement de la lucarne (à l'arrière de la résidence). Accepté.
- 6) Modifications déposées par Jacques Sirois du 9, av. Chassé visant une modification à la toiture. Accepté et abattage du bouleau permis.
- 7) Demande de certificat d'autorisation déposée par Poissonnerie Lauzier du 57, av. Morel, visant des travaux d'installation d'une clôture de bois sur le lot 4 008 219. Accepté selon les renseignements fournis et en respectant certains éléments énoncés.
- 8) Demande d'autorisation de travaux déposée par madame Huguette Carretier

du 129, av. LeBlanc visant des travaux d'aménagement d'une terrasse annexée à la résidence. Accepté.

9) Demande dérogation mineure déposée par madame Doris Lévesque visant la hauteur de la nouvelle construction au 53, route du Cap Taché sur le lot 4 008 324. Demande rejetée.

Informations du maire

- Route verte (tracé) : Informations sur le changement de signalisation sur la rue Massé à l'intersection de l'avenue Morel (route 132)
- Trottoir rebâti du côté sud de la route 132.
- Antenne installée dans l'enclos des étangs (repérage des oiseaux migrateurs).
- *Lac-à-l'Épaulé (Pourvoirie des 3 lacs) : Maires de la MRC de Kamouraska).
- Revégétalisation d'une partie de l'avenue LeBlanc (85, av. LeBlanc au 98, av. LeBlanc)
- Sculpture endommagée (réparation).
- Site autour de la sculpture devrait être revégétalisé.
- Signalisation à installer pour le stationnement sur l'avenue Leblanc. Intervention de Madame Lippé

Période de questions

- Compétences de l'adjoint aux Travaux Publics
- Informations sur la composition du CCU.
- Suivi sur les odeurs sur l'avenue Leblanc.
- SP1 (station de pompage) : contactez la municipalité.
- Suivi du dossier de mise aux normes de l'eau potable (problèmes).
- Travaux d'asphalte (route du Pain-de-Sucre).
- Grille de rue (rue du Quai) : ciment ??? (À vérifier par Jérôme Drapeau).
- Fermeture du bureau d'accueil touristique.

Fermeture de la séance ordinaire

PROJET

Transformation alimentaire – un nouveau projet de Développement de Kamouraska

Dans le contexte du Plan de développement de la Municipalité de Kamouraska, le comité Développement de Kamouraska débute, cet automne, un projet qui vise à mettre en valeur l'agriculture et le bioalimentaire et à analyser la possibilité de se doter d'un créneau axé sur la transformation alimentaire. Cela se déclinera par des consultations auprès des acteurs concernés sur le thème de la transformation agroalimentaire.

Dans son processus, Développement de Kamouraska souhaite travailler en adoptant une attitude convergente, tout en favorisant la concertation et la recherche du développement collectif. L'objectif du projet est d'identifier, avec les entrepreneurs concernés, un ou deux projets structurants pour la municipalité. Ceux-ci permettront de faire encore mieux dans le secteur économique de la transformation agroalimen-

taire, qui de fait, est en émergence dans la municipalité et la MRC de Kamouraska. Ces projets pourront s'inscrire dans les différents projets mis de l'avant au niveau de la Table Agriculture et Bioalimentaire de la MRC de Kamouraska.

La première phase entreprise par le comité de développement consistera à rencontrer, dans les mois qui viennent, les entrepreneurs intéressés par le sujet. Le but de ces rencontres individuelles sera de discuter des défis, des opportunités, des besoins et des intérêts de développement du secteur économique dans la municipalité. Cette première phase est exploratoire, elle doit permettre de mesurer l'intérêt et de dresser une longue liste d'idées. Une seconde phase, à l'hiver 2015, permettra d'identifier dans cette liste les projets ayant le potentiel de créer des retombées économiques positives dans la municipalité.

Le comité de développement et l'agent de développement de la municipalité communiqueront avec les entrepreneurs, artisans et autres personnes interpellées par le projet pour organiser les rencontres et ainsi démarrer ce projet rassembleur! Si vous êtes intéressés à partager vos idées sur le sujet, vous pourriez communiquer avec Benoit Randall et lui mentionner votre intérêt.

Pour toutes questions ou renseignements, contacter :

Benoit Randall,
agent de développement
de la Municipalité de Kamouraska
au 418 492-6523 poste 3
ou developpement@kamouraska.ca



IMAGINEZ :

plus de 14 000 collaborateurs répartis dans plus de 350 bureaux à travers le monde pour réaliser des projets encore...

PLUS GRANDS QUE NATURE.



Le quai Taché se refait une beauté

L'assemblée générale de 2014 n'a pas encore eu lieu... les administrateurs étant trop occupés...

C'est pourquoi, au nom du Patrimoine maritime de Kamouraska, j'aimerais vous donner un résumé de tout ce qui s'est passé, depuis l'année 2013, concernant la réalisation d'une partie de ce quai qui, aujourd'hui, fait plaisir à beaucoup de gens, surtout à ceux qui peuvent utiliser la descente de mise à l'eau.

Depuis 2007, tous les argents amassés l'ont été dans le but de réparer ce grand quai Taché qui se détériorait, d'année en année. M. Claude Langlais, le maire de l'époque, nous avisait que Développement économique Canada, dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC), pourrait nous aider, mais il fallait que ce soit un organisme du milieu et sans but lucratif qui en fasse la demande. Nous n'avons pas tardé à envoyer notre demande à cette offre qui nous tombait du ciel.

Le 18 février, notre demande était reçue auprès de cet organisme et le numéro 400044020 nous était attribué. Alors, le travail d'écriture commençait afin de répondre à toutes les questions concernant cette demande : le pourquoi... le comment... le depuis quand... l'histoire de ce quai... les activités que nous avons réalisées pour... l'importance de ce quai pour le village... les appuis que nous avons... notre attention à conserver tout ce qui touche le patrimoine!

Nous ne lâchons pas et des demandes seront faites auprès des autres organismes susceptibles d'y mettre des argents : le Pacte rural, le Fonds de développement des municipalités du Kamouraska (FDMK), nos députés, ministres. Déjà le plan avait été fait; on s'en servira et M. Desrochers, ingénieur de Rimouski, nous rencontrera en août. Il nous avise qu'avec les argents amassés, nous devrions être capables de

faire les travaux sur le quai jusqu'à la clôture déjà installée et qui est en ligne avec la fin de la descente de mise à l'eau. Il faudra pourtant attendre le C.A. du ministère du développement durable et de l'environnement pour avoir la permission de rénover jusqu'à la clôture, ce qui retardera de trois semaines le début des travaux.

L'appel d'offres sera lancé et cinq firmes se sont présentées. Ce sera Construction P. P. Gagnon de Rivière-du-Loup qui obtiendra le contrat au coût de 364 652.98 \$. Le contrat sera signé le 21 octobre et les 25 items prévus pour la bonne gestion et l'organisation du chantier ont tous été regardés et vérifiés. Le travail doit débuter le 28 octobre et se terminer le 6 décembre. L'espoir était là mais il fallait aussi penser que la température pouvait nous jouer un tour. Et c'est effectivement ce qui est arrivé; novembre fut un mois désagréable quant à température et le 3 décembre, les vaillants qui ont eu à supporter cette température ont dû tout lâcher. Tout gelait au fur et à mesure et le fleuve avait décidé de geler plus à bonne heure, en cette année 2013. Le nouveau maire de la municipalité, M. Richard Préfontaine, a dû téléphoner souvent à Rimouski pour faire comprendre aux autorités concernées qu'il fallait remettre au printemps la fin de ce qui avait été prévu, en espérant, qu'en début mars, la température soit plus clémente pour nous.

Nous avons aussi demandé à Mme Mychelle Léveque, secrétaire trésorière de notre municipalité, de tenir la comptabilité pour ce projet, ce qu'elle a réalisé pour le Patrimoine maritime avec bienveillance et générosité. Nous l'en remercions. Je tiens aussi à remercier M. Yves Desbiens qui a été notre lien avec la firme, concernant la surveillance des travaux et voir aussi au nettoyage du béton à chaque coulage, ce qu'il a fait avec grande générosité.

Le 17 mars, les travaux ont repris et enfin, le 31 mars, ce sera une course contre

la montre car il faut que tous les chèques soient enregistrés et signés par le président Claude Leclerc et moi, puis expédiés à Rimouski, aussi vite que possible, car nous sommes à la date limite. Quel souvenir nous gardons de cette journée où nous devions attendre d'être quatre ou cinq voitures précédées d'un policier, attendant l'arrivée de ceux qui descendaient soient revenus... La route enneigée à la suite d'une tempête n'avait qu'une seule voie ouverte. Les employés de la Caisse du Centre, à Saint-Pascal, nous attendaient et ont été très efficaces afin de nous rendre service. Merci! Dans la semaine qui a suivi, la firme P. P. Gagnon est revenue terminer le travail. Chapeau!

Lorsque nous avons entrepris cette réparation, nous avons promis, comme part du Patrimoine maritime, le montant de 80 000 \$ amassé avec l'argent des plaques vendues sur le quai Miller; la récolte des sous noirs; la tenue des bars lors de fêtes spéciales; les soupers aux hot dogs; le méchoui du Café Côté-Est; la journée spaghetti du Resto la Cosette; les argents récoltés dans les boîtes à pensées et les petites banques; l'argent remis par le symposium 2013 et le dernier coup de pouce, le souper au crabe qui est venu nous aider à finaliser le surplus demandé. Voici la liste des organismes qui nous ont aidés :

- Municipalité de Kamouraska	80 000 \$
- MRC - Pacte rural	10 000 \$
- FDMK -	
Fonds de développement	15 000 \$
- Développement Écono.	
Canada - FAIC	210 500 \$
Norbert Morin,	
député provincial	2 500 \$
- Sylvain Gaudreault,	
ministre - MAMROT	2 500 \$
- Fonds conjoncturel	20 000 \$
- Patrimoine maritime	80 000 \$

pour un total de 420 500 \$ à recevoir.

Il faut aussi se rappeler, qu'en août 2013, lors de la venue du ministre Lebel à la Pocatière, celui-ci venait annoncer près de 4 millions de dollars consentis par le gouvernement du Canada pour soutenir l'activité économique dans la MRC de Kamouraska. La somme de 3 668 821 \$ était répartie entre sept projets. C'est à cette rencontre que le montant de 210 500 \$ nous a été confirmé, et il nous a appris que c'était la première fois qu'un projet allouait un montant pour une réfection de quai, ce qui lui a valu nos applaudissements.

Comme pour le quai Miller, 743 plaques avec les noms des personnes qui ont voulu nous aider et nous remercier de leur avoir fait le don d'une promenade où chaque soir de beau temps, elles en profitent pour marcher au-dessus de l'eau ... nous avons pensé instaurer le même procédé pour le quai Taché car il y avait une demande. Pour cet automne, les noms sont installés sur un panneau, et sans faire de quête et de sollicitation, les plaques se vendent facilement; les gens

aiment cette manière de nous aider pour sauver notre quai. Avec les dons de généreux bienfaiteurs et les 60 plaques installées en ce début d'octobre, nous avons déjà 14,100 \$ en banque; nous finirons le payer le surplus que nous a coûté cette réparation car on a dû utiliser beaucoup plus de ciment pour la descente de mise à l'eau et comme pour chaque réparation ou chantier, il y a et il y aura toujours des surprises, comme ce fut notre cas. Le montant de 420 500 \$ a été dépassé et le coût final de cette réparation est de 452 654, 68 \$. Déjà des remises ont été faites mais il reste un montant de 22 969 \$ à remettre à la municipalité qui a avancé les argents.

Les lampadaires sont installés, les noms des quatre familles de navigateurs de Kamouraska seront apposés sur la base de chacun et il y aura aussi un panneau installé avec les noms de tous les Kamouraskois, capitaines et pilotes qui ont navigué sur le fleuve St-Laurent et sur les mers du monde.

Grand merci à tous ceux qui nous aident et nous supportent, peu importe la manière. Votre participation au sauvetage de nos deux quais, si minime soit-elle, comme celle que vous faites quand vous mettez un deux dollars dans les boîtes à pensées, porte fruit et les résultats, même à ce chapitre, sont étonnants et révélateurs : pour l'année 2014, déjà la somme récoltée est de 4 895 \$ qui viennent s'ajouter au 14 100 \$ des plaques.

Avec l'aide constante que vous apportez et pour laquelle nous vous en sommes très reconnaissants, nous ne manquons pas de courage pour continuer cette belle aventure que nous avons entreprise : restaurer nos deux quais de Kamouraska. Chacun de vous, villageois, résidents d'été ou touristes, nous en tirerons tous profit. Ainsi, on pourra dire, qu'à Kamouraska : « C'est beau partout! »

Soyons-en fiers!
À la réussite de ce beau projet!

Magdeleine



Kamouraska, le 6 septembre 2014



Un été formidable!

Eh oui, on pourra dire que Kamouraska aura connu en 2014 une de ses plus belles saisons touristiques. C'est effectivement par dizaines que le bureau d'accueil touristique a accueilli quotidiennement de nombreux visi-

teurs, tant en provenance du Québec que de l'étranger. À n'en point douter, la température clémente y aura été pour quelque chose.

Ainsi, avec toute la gentillesse qu'on leur connaît, les employés du bureau d'accueil touristique se sont empressés de répondre aux nombreuses demandes des voyageurs. À cet effet, nous tenons à remercier, encore cette année, tout spécialement Mathieu pour son magnifique travail et merci à toi aussi Claire.

En tant que président du conseil d'administration, et au nom des membres, je tiens à remercier les commerçants qui se sont dévoués pour satisfaire les nombreux visiteurs. C'est ainsi que chacun à sa manière participe à faire de Kamouraska une destination incontournable au fil des années. Un grand merci également aux citoyens de Kamouraska pour leur patience et leur sens de l'hospitalité.

Tous ensemble, continuons à faire en sorte que Kamouraska demeure une destination touristique privilégiée.

Michel Lavoie
Président
Partenariat des gens d'affaires



Soirée reconnaissance régionale des bénévoles du développement – bénévoles recherchés

Le 9 octobre prochain, la municipalité de Kamouraska sera l'hôte de la soirée Reconnaissance régionale des bénévoles! Cela dit, près de 130 bénévoles du Kamouraska, ces gens qui œuvrent bénévolement au mieux-être de leur communauté, seront parmi nous.

À Kamouraska, l'organisme reconnu sera Patrimoine maritime de Kamouraska, pour tous les efforts consentis dernièrement à la réalisation du vaste projet de restauration du quai Taché et, tous les efforts parallèles que cela nécessite.

Pour cette soirée, qui sera cette année sous la formule d'un 5 à 9, nous cherchons quelques bénévoles kamouraskois.

Je fais donc appel à votre générosité pour venir prêter un bref coup de main au comité organisateur.

Pour que tout se déroule rondement, nous évaluons que cinq bénévoles seraient l'idéal.

Si cela vous intéresse ou si vous avez des

questions au sujet du déroulement de la soirée, communiquez avec moi par téléphone ou courriel.

Parlez-en à vos amis et famille, peut-être qu'ils seraient intéressés!

Merci d'avance pour votre grande générosité,

Benoit Randall,
agent de développement
developpement@kamouraska.ca

LOISIRS

Calendrier des loisirs à Kamouraska

Pour la deuxième édition, le Comité famille de Kamouraska met les bouchées doubles pour offrir aux kamouraskois une panoplie d'activités de loisirs. Cette démarche est issue de la politique familiale municipale, adoptée en 2010 par la municipalité de Kamouraska. Ainsi, le comité de bénévoles veut faciliter l'accès aux loisirs pour toute la famille en plus d'y accroître l'offre et l'accessibilité.

Pour la deuxième édition, le comité municipal vous offre des activités telles que : initiation à l'escalade, à la peinture, à l'aquarelle, à la photographie, atelier de boulangerie, cours de danse orientale, Zumbaladi, etc. Une offre diversifiée visant à dynamiser le milieu et faire participer les gens autant que possible.

Vous voulez de l'information sur l'offre

des loisirs ou vous désirez vous impliquer pour que la prochaine saison soit encore plus garnie, contactez votre agent de développement!

Votre comité famille



Soccer récréatif à Kamouraska – une autre saison terminée



Depuis maintenant trois saisons, l'équipe de soccer de Kamouraska a foulé le terrain municipal pendant l'été 2014, pour le grand plaisir des petits, comme des grands! Cette année, nous devons souligner l'implication de la « coach » Mylène Bourque, sans qui, la saison ne se serait pas déroulée aussi rondement. Merci également à Karen Lorena Michaud, « assistante-coach » qui a su fournir une aide très appréciée et indispensable.

La vingtaine de joueurs ont participé au tournoi de soccer « Bonjour la visite » de Saint-Pascal ainsi qu'à plusieurs parties hors compétition.

Bravo à l'organisation et bonne continuation!

La municipalité

La force du nombre!

Au cours de l'été, les responsables du terrain de jeux de Kamouraska vous ont demandé d'apporter vos cannettes et bouteilles consignées au local du terrain de jeux. Grâce à votre très généreuse participation, le terrain de jeux a bénéficié d'un montant de 350\$ pour investir dans ses activités courantes et son activité de fin d'été! Étant donné votre bonne participation, nous referons inévitablement ce moyen de collecte de fonds en 2015!

Merci de votre participation,

Le terrain de jeux de Kamouraska



Kamouraska, le 14 septembre 2014

Malgré la pluie, la deuxième édition de la fête des Capables a été couronnée de succès. Plus de 30 personnes ont participé à cet événement de façon très singulière. Nous avons aménagé l'entrepôt à paille de la Ferme Gym en piste à vélo pour les jeunes.

Quoi de plus amusant que de se faire maquiller par Valérie et ce au grand plaisir des petits. Quelques chanceux ont pu faire une randonnée à cheval malgré le temps incertain. Chacun a partagé son repas avec les autres. Le maïs était à l'honneur et comme plat de résistance le fameux « rotteu ». Nous avons même souligné l'anniversaire de James.

Pendant que les enfants faisaient du vélo ou du ballon, les adultes y allaient de conversations fort intéressantes. Ces moments sont si souvent peu fréquents.

Pour ce qui est des feux d'artifice, ne vous surprenez pas si un soir vous voyez dans le ciel toutes sortes de lumières de couleurs... ce sont les Capables qui explosent de joie.

Merci à tous les participants.
À la prochaine

Un Capable





SAUVEZ DU TEMPS

POUR UN TEMPS LIMITÉ,
PRIX À PARTIR DE
829\$

MODÈLE HS720C TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OPTIONS DE MENSUALITÉS PEU ÉLEVÉES DISPONIBLES
SUR D'AUTRES MODÈLES SÉLECTIONNÉS

HONDA Services Financiers



Jean MORNEAU
Depuis 1950
www.jeanmorneau.com

<p>735, Taché, Saint-Pascal 418-492-3632 1-888-297-3632</p>	<p>91, boul. Cartier, Rivière-du-loup 418-860-3632 1-877-860-3632</p>
--	--

HONDA
Produits
Mécaniques

honda.ca/evénementsouffleuse

f Honda Motorcycles & ATVs Canada
📷 @HondaPowerCA

Les offres "sauvez du temps" de Honda s'appliquent à des modèles d'achat au détail admissibles de modèles sélectionnés, pour une durée limitée, jusqu'à épuisement des stocks. Les prix portant la mention "Prix un temps limité" sont disponibles pour les clients au détail admissibles, sur des stocks au complet seulement, et incluent un dédit de 100\$ au-delà du prix de détail suggéré par le fabricant avant les taxes. Tous les prix indiqués incluent les frais de transport et de préparation et sont applicables au Québec seulement. Les commandes peuvent varier selon le concessionnaire. Les prix promotionnels sont en vigueur jusqu'au 30 novembre 2014. Toutes les offres s'appliquent aux prix sujets à changement, prépaiement ou annulation sans pénalité. Une commande peut être retirée entre concessionnaires pour être révisée. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindres. Chez les concessionnaires participants de Produits Mécaniques Honda au Québec seulement. Les modèles et les couleurs peuvent différer légèrement des illustrations. Sauf erreur ou omission. Visitez votre concessionnaire de Produits Mécaniques Honda ou jeanmorneau.com pour les détails complets et les modèles admissibles. Les mensualités peu élevées de financement à l'achat, sont offertes par le biais des Services Financiers Honda sur approbation de crédit. Révisitez régulièrement sur des modèles sélectionnés de véhicules Honda dans le gros détail en 2015. Le plus transport et préparation inclus de modèle HS720C, présenté est inclut. Les taxes, assurance et frais applicables sont en sus et peuvent être neuus au moment de l'achat. Certaines conditions s'appliquent. Offre sujette à changement ou annulation sans préavis. Visitez votre concessionnaire de Produits Mécaniques Honda pour les détails complets, les modèles admissibles et les bases de financement.

Débarassez-vous de votre pelle et des problèmes en visitant votre concessionnaire de Produits Mécaniques Honda.

2014 - Trois nouveaux bébés



Charles Morneau



Julien et Antoine Lévesque

Kamouraska est fier d'accueillir dans ses rangs trois beaux poupons.

Il s'agit de Charles Morneau, né le 23 mars, fils de Pascal Morneau et d'Amélie Martin et des jumeaux Antoine et Julien Lévesque, nés le 27 mai, fils de Patrick Lévesque et Katie Beaulieu. Bienvenue à ces nouveaux enfants et félicitations aux parents. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et d'amour avec leurs bébés.

P.S. Faites nous part des naissances et il nous fera plaisir de les publier.

Merci, Claude

**Papeterie
Au coin de l'Écriture**

 **Familiprix**

- Papeterie de bureau • Équipement • Ameublement
- Articles scolaires • Service de livraison

555, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: 418 492-1234 Téléc.: 418 492-6221
bsrpapeterie@familiprix.com

Sylvie Soucy, *conseillère*

 **PROMUTUEL
DU LITTORAL**

418 856-4429
418 492-2014
www.promutuel.ca

ASSURANCE
Automobile | habitation | entreprise | agricole

Café·Bistro

Ouverture le 18 avril

Avril
vend. sam. 11h-21h,
dim. 11h-16h

Mai
jeud. vend. sam.
11h-21h, dim. 11h-16h

Été
tous les jours 10h-22h



76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstKamouraska
cote_est@hotmail.fr | www.cote-est-a-kamouraska.com

 **Le fil
bleu**
BOUTIQUE DE MÉTIERS D'ART

Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

Message du service de sécurité incendie intermunicipal de Ville Saint-Pascal

Un des mandats méconnus du service de sécurité incendie est la prévention résidentielle. Chaque année – au printemps et en automne – des pompiers de notre service de sécurité incendie visitent les résidences pour sensibiliser les citoyens à leurs équipements de détection d'incendie et les conseiller sur les comportements sécuritaires à adopter. Lors de ces visites, ils mettront à jour les informations de votre résidence, répondront à vos questions et vous remettront de la documentation. Nous avons un cycle de visite de 5 ans pour les 6 municipalités que nous desservons, dont Saint-Pascal, Saint-Bruno, Kamouraska, Saint-Philippe-de-Néri. Ces visites s'effectuent les samedis, entre 9h et 16h.

Le ministère de la Sécurité publique organise quant à elle, la semaine de prévention

des incendies*. En 2014, le thème est « Sitôt averti, sitôt sorti! », rappelant l'importance d'établir et de pratiquer un plan d'évacuation de votre résidence, nous vous invitons donc à valider le vôtre. Un exercice d'évacuation commun est prévu le **mercredi 8 octobre à 19h**. Vos enfants rapporteront de l'école de l'information sur « **La Grande Évacuation** ». Ce soir-là, en plus de la sollicitation médiatique, les camions incendies circuleront dans les rues pour vous rappeler cette activité. Pratiquez-la et n'oubliez pas de discuter en famille d'un point de rassemblement sécuritaire extérieur.

Nous voulons vous rappeler également que le 2 novembre, lors du retour à l'heure normale, c'est le moment idéal de faire les tests de vos détecteurs de fumée, d'y changer les piles et de vérifier par la même

occasion la date de fabrication qui se situe à l'endos de l'appareil. Il est à noter qu'un détecteur de fumée a une durée de vie utile de 10 ans. En terminant, les nuits froides approchent et il serait important de faire ramoner et inspecter votre cheminée avant l'hiver, pour pouvoir profiter de votre appareillage en toute quiétude.

Nous vous souhaitons un bel automne, en toute sécurité!

Christian Madore, pompier. Service de sécurité incendie de Ville Saint-Pascal

plus d'informations sur le site : [*http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/semaine-prevention-incendies.html](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/semaine-prevention-incendies.html)

**Vous voulez découvrir
Simple comptable et Acomba ?**

Pensez à notre Centre de perfectionnement !
Informatique • Comptabilité • Français

Téléphone : 1 855 856-1527
Courriel : jmercier@cegeplapocatiere.qc.ca



**Vous voulez acquérir, développer ou
mettre à jour vos connaissances ?**

Pensez à notre Centre de perfectionnement !
Informatique • Comptabilité • Français

Téléphone : 1 855 856-1527
Courriel : jmercier@cegeplapocatiere.qc.ca





• Pour le choix • Pour le prix
Et surtout pour le service

*Merci d'être avec nous,
on croit au Kamouraska.*

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 8h00 à minuit
(département service et pièces)
de 8h00 à 21h00 (département des ventes)

kamouraskachrysler.com



Kamouraska

ACTIVITÉS

Activités au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

Octobre

À l'occasion de la **Journée nationale des Centres-Femmes**, l'équipe du Centre-Femmes vous invite à venir nous visiter, mardi 7 octobre dès 11h30, afin de mieux connaître nos services et de discuter avec nous! Une soupe sera servie. Apportez votre sandwich! Inscrivez-vous au 418 492-1449.

Un après-midi de **bricolage** aura lieu au Centre-Femmes, jeudi le 9 octobre à 13h30. Inscrivez-vous avant le 8 octobre, places limitées. 418 492-1449

Une p'tite jasette! Venez discuter sur un sujet d'actualité « **Femmes d'ici et d'ailleurs** » mardi le 14 octobre à 13h30, au Centre-Femmes. Inscrivez-vous au 418 492-1449.

Pour honorer la **Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté**, une soupe populaire sera servie au Centre communautaire Robert-Côté de St-Pascal au 470, rue Notre-Dame. Le dîner aura lieu le 17 octobre à 11h30.

Contribution volontaire en argent ou en denrées. Bienvenue à toutes et à tous!

« **Le lâcher-prise** » sera le sujet de la chronique Toast et Café qui sera présenté jeudi le 23 octobre à 9h00, dans les locaux du Centre-Femmes, 710, rue Taché à St-Pascal. La conférence sera présentée par Danielle Lemay, psychologue. Inscrivez-vous au 418 492-1449.

Novembre

« **Le jour des morts** » à la façon du Mexique, animée par Marjolaine Dionne ainsi qu'une invitée d'origine mexicaine, est l'activité entourant la fête de l'Halloween qui sera présentée au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska. Elles parleront des traditions mexicaines de cette fête et aura lieu jeudi le 30 octobre à 13h30. Inscrivez-vous au 418 492-1449. Bienvenue à toutes !

Une « **Rigolothérapie** » aura lieu au Centre-Femmes jeudi le 6 novembre à 13h30. Cet atelier rigolo aura lieu au

Centre-Femmes La Passerelle et sera animée par Nancy Lemieux. Inscrivez-vous au 418 492-1449. Venez rire avec nous !

Une p'tite jasette! Venez discuter d'un sujet d'actualité « **Où va notre argent** » Fiscalité, impôts, venez comprendre! Cette activité aura lieu mardi le 11 novembre à 13h30, au Centre-Femmes. Inscrivez-vous au 418 492-1449.

Venez entendre parler du « **Patrimoine familial** » avec la notaire Dorisse St-Pierre, mercredi le 19 novembre à 19h00 et lors de la chronique Toast et Café du jeudi 20 novembre dès 9h00. Ces 2 ateliers auront lieu au Centre-Femmes La Passerelle, 710, rue Taché à St-Pascal. Inscrivez-vous : 418 492-1449.

Un après-midi de **bricolage** aura lieu au Centre-Femmes, jeudi le 27 novembre à 13h30. Inscrivez-vous avant le 25 novembre, places limitées. 418 492-1449.

Lise Lemay, intervenante

La bibliothèque de Kamouraska est ouverte le mardi de 14h00 à 15h00, jeudi de 19h00 à 20h00 et dimanche de 10h00 à 11h00.

Un rappel : Si vous désirez faire connaître vos activités, rencontres et événements pour les mois de décembre et de janvier, prière de me les faire parvenir par courriel avant le 15 novembre prochain. magmibo@videotron.ca



Services Kam-Aide inc.
(418) 856-5636

www.kamaide.com
kamaide@qc.aira.com

- **Grand ménage offert à toute la population de Kamouraska**
- **Personnel expérimenté et responsable**
- **Coût abordable et programme d'aide financière disponible**
- **Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus**

Services Kam-Aide inc. vous simplifie la vie !

Grand ménage d'automne

BESOIN D'UN P'TIT COUP DE POUCE !



Services
Kam-Aide inc.



Ramonage de cheminées

- **RAMONAGE DE CHEMINÉES**
- **DÉNEIGEMENT DE TOITURE ET RÉPARATION**
- **INSTALLATION DE GAINÉ**
(Vérification de cheminées)
(Estimation gratuite)

Frédéric Pilote
Tél. Bur. : **418-860-2100**
Cell. : **418-894-8608**

Pour le comté de Kamouraska,
K.R.T.B. et Rivière-du-Loup

Fermeture hivernale des écocentres



Écocentres
MRC de Kamouraska

L'écocentre de Saint-Alexandre fermera le 5 novembre (à 16 h) et ceux de La Pocatière et de Saint-Pascal le 8 novembre 2014 (à 16 h) pour la période hivernale. Profitez de ces points de dépôt avant l'hiver pour disposer de vos matériaux récupérables de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement!

Voici un rappel des matières acceptées :

- **Branches et bois**
- **Accessoires pour la maison** : portes, fenêtres, poignées, lavabos, baignoires, rampes
- **Agrégats** : gravier, béton, asphalte, briques (en très petite quantité seulement)
- **Matériaux secs*** : bardeau d'asphalte, gyproc, vitre, miroir, porcelaine, revêtement de masonite, mélamine *Attention, des frais s'appliquent – 18 \$ par remorque domestique (4' x 8' x 1,5')

- **Encombrants** : électroménagers (poêle, frigo, laveuse, etc.) et mobilier réutilisable seulement (divan, table, étagère, meubles d'extérieur, etc.)
- **Métal** : tuyaux, jantes de pneus, clôtures, gouttières, tôles ou toutes autres pièces métalliques
- **Ordinateurs et appareils électroniques** : fonctionnels ou non
- **Pneus de véhicules automobiles** (maximum 48 ½ pouces)
- **Résidus domestiques dangereux (RDD)** : huiles, solvants, acides, pesticides, peintures, piles, produits d'entretien ménager ... À Saint-Alexandre, huiles et peintures seulement.
- **Résidus verts** : feuilles mortes, gazon coupé, résidus de jardin...
- **Vêtements et accessoires** : lorsque les vêtements et accessoires sont réutilisables, privilégiez les comptoirs d'aide et les friperies. Apportez vos vêtements dans des sacs de plastique.

- **Matelas** : acceptés moyennant des frais de 5 \$ par matelas.

MATIÈRES REFUSÉES : Futon, caoutchouc, styromousse, laine minérale et autres isolants, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de vinyle (douche, bain, etc.), fibre de verre, pré-lart et tuiles, tapis, déchets domestiques (sac vert), carcasse d'automobile - carcasse d'animal, BPC, cyanure, déchets radioactifs et biomédicaux, produits explosifs et munitions, terre contaminée, produits commerciaux et industriels

Écocentre de Saint-Pascal :

236, avenue du Parc

Heures d'ouverture :

les mercredis, vendredis et samedis, de 8 heures à 16 heures.

Pour information :

418 856-2628, www.co-eco.org





François Lapointe
Député
Montmagny-L'Islet-
Kamouraska-Rivière-du-Loup



Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca





Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca



Quai des Bulles

SAVONNERIE ARTISANALE



Gamme complète de produits écologiques pour les soins du corps, fabriqués artisanalement.

Atelier, boutique & siège social
66, avenue Morel, Kamouraska

Ouvert à l'année | 418 492-9673 | www.quaidesbulles.ca

Boulangerie Niemand



Horaire 2014

En Mai : ouvert les vendredis, samedis et dimanches

En juin, septembre et octobre : ouvert du jeudi au dimanche

De la St-Jean à la Fête du travail : ouvert tous les jours

Au plaisir de vous servir entre 8 h et 18 h.

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE

★ La Fée ★ Gourmande



KAMOURASKA



Chocolaterie

La Fée Gourmande
167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thés, chocolat chaud



Hébergement

1 suite d'hébergement avec douche vapeur (hammam)
1 chambre avec accès au solarium côté jardin
Accès aux terrasses avant et arrière
Accès à Internet sans fil



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone: (418) 492-7988 Fax: (418) 492-9225

Livraison partout au Québec

POISSONNERIELAUZIER.COM